

POLITIQUE La visite du député Damien Meslot

L'UMP et la réforme des retraites

GAP

Invité par Henriette Martinez, Damien Meslot, député du Territoire de Belfort et orateur national de l'UMP sur la question, a présenté à Gap devant une centaine de personnes le projet de réforme des retraites qui doit être examiné par le Parlement à la rentrée.

Damien Meslot cite des chiffres éloquentes : progression de l'espérance de vie après 60 ans (21,8 ans pour les hommes en 2010, 26,2 ans en 2050), 1,8 actif pour un retraité en 2010, moins d'1,2 actif pour un retrain-

té en 2050, déficit de 32 milliards d'€ en 2010 et une prévision de 100 milliards d'€ en 2050 si rien n'est fait.

Les questions pertinentes du public ont permis aux deux députés de détailler la réforme, notamment le passage progressif à 62 ans, la retraite des femmes (prise en compte du congé maternité), l'harmonisation public privé, les carrières longues (possibilité de partir à 60 ans), les régimes spéciaux, la création d'un droit nouveau pour la pénibilité et les prélèvements fiscaux qui compléteront le financement. □



Pour Damien Meslot, cette réforme est « indispensable » pour sauver le système de retraite par répartition.